

Actualisation de la Loi de programmation militaire 2014 / 2019

Les évolutions du contexte international survenues depuis 2013 et le niveau élevé d'engagement des forces armées qui en a résulté ont conforté les analyses du Livre blanc, mais ont également conduit au dépassement des seuils opérationnels fixés par ce dernier.

À cet égard, les attaques de janvier 2015 ont apporté la tragique confirmation que la France, comme les autres États européens, était directement exposée à une menace terroriste en pleine expansion. L'ensemble de ces facteurs rendait d'autant plus nécessaire l'actualisation de la Loi de programmation militaire, prévue par la loi de programmation.

Grâce à des ressources financières en hausse, ce projet de loi réduit les déflations d'effectifs et porte un effort significatif sur les équipements clés au profit du renseignement et de l'action opérationnelle. Il prévoit également la rénovation de la concertation par la création des associations professionnelles nationales de militaires ainsi qu'un appel renforcé à la réserve militaire.

Voir le document ci-dessous dans « Infos Défense »

